



FRANC-TIREUR

BULLETIN D'INFORMATION DU COMITÉ DE SOUTIEN AUX FTP MARSEILLAIS / www.samizdat.net/solidarité
N°4 / OCTOBRE 2000 / PRIX LIBRE

UN AN ÇA SUFFIT !

**Libération immédiate
d'Yves Peirat !**

COMPTEZ PAS
SUR MOI
POUR SOUFFLER
LA BOUGIE...



**OÙ EN EST-ON
DE LA PROCÉDURE ?**

page 2

**MESSAGES
DE SOUTIEN**

page 4



-FAUSOUR-

CAMPAGNE DU SRA

Le SRA, depuis octobre 1999 mène un soutien actif aux FTP. Il s'agit pour nous d'un soutien à leur lutte antifasciste. La montée en puissance de l'extrême droite, la prise de quatre villes, la violence et les meurtres perpétrés par le Front national créaient alors une situation que ne semblaient plus pouvoir endiguer les actions légales. L'existence même de l'extrême droite, qu'elle prenne des formes violentes ou légales, suffit dès lors à légitimer notre combat. Quelles que soient les méthodes employées, que chacun reste libre d'apprécier comme il l'entend, nous sommes toujours solidaires du combat antifasciste.

Aujourd'hui Yves Peirat est en détention provisoire depuis un an, ses multiples demandes de mise en liberté ayant été rejetées. La sévérité de la chambre d'accusation s'inscrit dans la logique de criminalisation du mouvement social à laquelle nous assistons depuis quelques années. Comme en témoignent les cas de José Bové, de Michel Beurrier ou d'autres encore, les militants sont aujourd'hui de plus en plus lourdement condamnés. Dans cette perspective et au vu des motifs de la mise en examen d'Yves Peirat, nous nous élevons contre l'utilisation abusive de la détention préventive à son encontre.

Les effets d'une longue détention sont pénalisants, tant sur le plan humain, psychologique que judiciaire. En effet, cela risque finalement d'alourdir la sanction, les juges prononçant le plus souvent des peines recouvrant la détention préventive déjà effectuée. Ainsi, cela laisse présager une peine particulièrement démesurée, sans rapport avec les faits reprochés. Ceci créerait un précédent lourd de conséquences pour tous les militants.

Il nous faut toutes et tous nous mobiliser pour la libération immédiate d'Yves Peirat, et amplifier ce mouvement à l'approche du procès.

LE DEVOIR DE SOLIDARITÉ

À l'origine, deux instructions étaient ouvertes, l'une émanant du parquet d'Aix et portant sur l'attentat contre le Stadium de Vitrolles en 1998, l'autre ouverte à Marseille couvrant l'ensemble des actions commises dans cette ville. Les deux instructions furent rapidement confondues courant novembre de l'année dernière, le dossier étant confié à madame Issenjou. De fait restent une inculpation pour William et cinq pour Yves, à la fois «dstructions de biens immobiliers à l'aide de substances explosives» et détention d'armes. Ce dernier a assumé l'ensemble de ses actes politiques dès l'arrestation, insistant sur le fait qu'il était de facto le seul FTP et donc le seul à être comptable des actions explosives. Finalement, le dossier de l'instruction a été bouclé le 13 mars. Entre-temps, William a été libéré sur décision de la Chambre d'Appel contre une caution de 50000 frs le vendredi 22 février. La demande de cette libération avait été faite dès janvier par ses avocats, la juge motivant son refus par le fait qu'un «trouble à l'ordre public persistait encore dans la mesure où ce type de faits concourt à l'insécurité que peuvent ressentir de nom-

breux citoyens». Soit une interprétation qui ignorait le contexte particulier des faits (dont le trouble suscité en soi par le concert de RIF), aucun attentat ne s'étant produit plus d'un an après l'implosion du FN ! Il est à noter que les demandes de libération provisoire de la part de Yves ont été rejetées les unes après les autres, la dernière en date ayant été examinée en cassation le 19 octobre. De la même façon, un recours en annulation de la part de Yves pour des irrégularités lors de l'enquête et arrestation a été écarté par la chambre d'accusation. La volonté de la juge d'instruction était clairement que Yves demeure en prison.

Un soutien pluriel

Dès les quelques jours qui ont suivi l'arrestation, de nombreuses personnes, militantes, proches des emprisonnés, ont éprouvé le besoin de se solidariser et soutenir les prisonniers.

À Marseille, un comité qui regroupe différentes associations de gauche s'est rapidement mis en place.

Ce soutien n'a pas été évident de prime abord et il aura fallu la persévérance de personnes



RESISTANCE

COMPILATION DE SOUTIEN AUX ANTIFAS EMPRISONNÉS

avec

JAMASOUND • KARGOL'S • 100g DE TÊTES • ABDOMENS • KOCHISE • SKUNK • RUDE BOY SYSTEM • MASCARADE • IGOR AGAR • ASPO • MOKOKA • RACHID ET LES RATONS • TURTLE RAMBLERS • LES FILS DE TEUHPU • PROTEX BLUE • BRIGADA FLORES MAGON • 20 MINUTES DE CHAOS

CD À COMMANDER AU SRA **65 FRANCS** PORT COMPRIS
(CHÈQUE À L'ORDRE DE CERDA)



convaincues du bien-fondé de cette solidarité pour que ce comité de soutien existe. Selon ses propres termes, il «s'est constitué sur la base d'une solidarité antifasciste face à un risque de répression qui serait provoqué par une application sans discernement du code pénal et par la pression de l'extrême droite tentée de tirer avantage de cette répression». Son soutien visait et vise toujours plus les personnes que les actes, même si l'ensemble des partis et groupes signataires reconnaissent l'engagement politique des inculpés. Cela tient au fait que William et Yves étaient des militants connus à Marseille, très impliqués dans plusieurs initiatives.

Le soutien sur Paris

Le soutien plus politique s'est ainsi trouvé porté par notre collectif qui regroupe la mouvance antifasciste radicale et libertaire autonome. Le collectif SRA a été créée en 1994 à l'occasion du procès de six militants antifas accusés de meurtre d'un cadre néo-nazi. Le collectif réunissant à l'époque des membres de REFLEX, de la CNT, de l'OCL et des personnes non organisées à Paris, Lyon, Grenoble, Nantes, Strasbourg a animé alors une campagne de solidarité prenant la forme d'un travail d'information (cartes postales, 4 pages réguliers, etc.) pour collecter des fonds mais également d'actions contre des intérêts allemands. Le collectif a également mené une campagne en solidarité avec les militants autonomes antifascistes de Göttingen durant l'automne 1994.

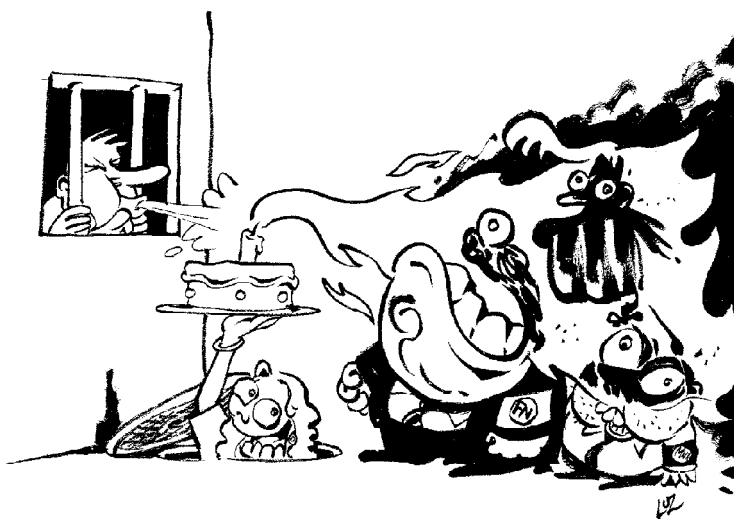
Mis en sommeil depuis 1995, le collectif s'est reconstitué en novembre au moment où les camarades marseillais ont été emprisonnés mais avec l'objectif d'étendre cette solidarité à d'autres militants emprisonnés pour les mêmes raisons. Il rassemble tous ceux, organisés ou non, qui pensent que les mouvements nationalistes doivent être arrêtés par tous les moyens nécessaires, selon les aspirations de chacun. L'objectif principal de l'activité de soutien a été la diffusion de l'information, seul moyen de donner un contenu politique à la solidarité. Cela s'est fait par l'édition d'un dossier de presse, d'un bulletin régulier, *Franc-Tireur*, l'organisation

également régulière de concerts, la tenue de tables de presse et un meeting début avril avec la participation de membres du comité marseillais et de Vitrolles.

Ceci étant, d'autres structures amies ont également animé le soutien aux camarades emprisonnés ou libérés : c'est notamment le cas de l'Anarchist Black Cross (ABC) de Dijon, du réseau On A Faim (OAF) de Poitiers, de divers collectifs Scalp à Nantes, Reims, Lille, Amiens ou du RASH (Red & Anarchist SkinHead) à

«attend que ce procès lui permette de s'expliquer, de juger autant le fond que la forme. [Il] espère que ce procès ne marquera pas la fin d'une mobilisation mais qu'il relancera la dynamique antifasciste, en gardant à l'esprit qu'elle doit s'inscrire dans un cadre plus général, de résistance et d'alternative à la mondialisation économique et à la marchandisation de nos vies».

C'est l'engagement antifasciste radical qui a conduit Yves à concevoir des actions qu'il revendique et qu'il



Paris... Ces structures se sont associées pour éditer une compilation de soutien dont les bénéficiaires iront aux inculpés. Enfin, certains organes de la presse nationale militante ont relayé une information régulière sur la situation de Yves et William : *No Pasaran*, *REFLEXes*, *Barricata* (fanzine du RASH) et *Ras L'Front*. On ne peut que souhaiter que ces relais s'étendent.

Enfin, sur le plan international, des camarades canadiens, néerlandais, belges, allemands, autrichiens et italiens ont également diffusé une information sur l'emprisonnement de Yves.

Perspectives

La prochaine étape sera donc maintenant le procès devant un tribunal correctionnel marseillais, le 7 novembre prochain à 8h30, Yves risquant jusqu'à dix ans d'emprisonnement. Comme il le dit lui-même, il

assume, non pour les exemplariser, mais pour les inclure dans le mouvement de résistance à la montée du FN, en particulier en région PACA. Le choix FTP, dans son esprit, ne s'est pas fait contre un mouvement démocratique malgré ses manques et ses tares, mais en fonction d'un bilan qu'il tire de cette expérience, faite de succès et d'échecs, qui l'a amené à travers une analyse personnelle à «un choix personnel qui comme tel est critiquable». L'évolution de la situation politique, la démagogie antifasciste de certains mouvements politiques corrompus doivent amener tou(te)s les militant(e)s anti autoritaires à réfléchir sur la voie choisie par Yves, ses aspects positifs autant que ses erreurs.

En tout état de cause également, l'effet de répression ne doit pas se prolonger au-delà du procès : ils doivent sortir libres de ce procès ! ★

MESSAGES

de soutien et de solidarité

MESSAGE DU SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE

[...] Le maintien de Yves Peirat en détention provisoire depuis un an nous paraît tout à fait excessif. En effet, selon nos informations, la procédure est sur le point d'être clôturée et l'instruction n'a pas révélé l'existence d'une bande organisée mais les agissements de trois personnes isolées, sans passé judiciaire.

De plus, ces actes s'inscrivaient dans un contexte politique marqué, notamment dans le sud-est de la France, par la montée en puissance de l'extrême droite et la multiplication de crimes racistes. Leur mobile était politique. Si le danger que constitue l'extrême droite pour notre démocratie et nos libertés est toujours bien réel, le climat politique n'est plus aujourd'hui aussi tendu qu'alors, ce qui rend négligeables les risques de répétition d'attentats.

Enfin, les actes reprochés à Yves Peirat n'ont provoqué que des dégâts purement matériels. En considération de leur ancienneté, il est raisonnable de penser que le trouble à l'ordre public qu'ils ont pu créer en leur temps est largement apaisé et que l'élargissement de l'intéressé n'entraînera pas des émeutes. C'est au contraire le maintien en détention qui pourrait susciter dans la population un légitime sentiment d'injustice au regard du traitement qui a pu être réservé par ailleurs à des auteurs de faits de violence à caractère raciste.

En résumé, les risques de pression sur les témoins et les victimes n'étant plus réels après un an d'instruction, l'ordre public n'étant plus actuellement compromis en l'absence de morts ou de blessés, la fuite à l'étranger ou le renouvellement des faits étant très improbables, il devrait être mis fin à la mesure exceptionnelle que constitue la détention provisoire.

Nous vous autorisons à faire de la présente l'usage qui vous conviendra.

Cordiales salutations.

La Présidente, A. Crenier-Vaudano.

MESSAGE DU SÉNATEUR ROBERT BRET

[...] Laisser Yves PEIRAT en prison, c'est faire un amalgame de responsabilités, pourtant totalement différentes, entre l'assassin d'Ibrahim Ali, condamné à 15 ans de réclusion, ceux qui sont moralement responsables de ce meurtre et qui sont en liberté et Yves Peirat qui n'a que voulu crier son indignation, sa révolte en faisant tomber des murs.

Peut-on décemment mettre sur un pied d'égalité les auteurs d'un crime raciste et des militants antifascistes ? Je réponds non ! [...]

C'est la politique du Front national qu'il faut mettre à l'index, pas ceux qui la dénoncent.

J'ajouterai qu'il nous faut rester vigilants car le moment du procès venu, nous savons que l'extrême droi-

MESSAGE DE JOSÉ BOVÉ

Un an après l'incarcération de Yves Peirat et William Ferrari suite à plusieurs actions de résistance contre le FN en région PACA, Yves Peirat est toujours incarcéré malgré la reconnaissance des faits et malgré les nombreuses demandes de mise en liberté conditionnelle. Cette prolongation de détention, non seulement ne se justifie pas mais de plus devient une atteinte inadmissible aux droits de l'homme.

Je demande la mise en liberté immédiate de Yves Peirat pour que celui-ci puisse préparer avec son comité de soutien sa défense. Comment admettre que des militants politiques antifascistes puissent être en prison quand des représentants du FN et du MNR continuent à proférer des propos racistes, xénophobes et anti-démocratiques sans être inquiétés ! ★

te, qui s'est portée partie civile, va tout faire pour se présenter comme victime des dégradations matérielles. Aussi, nous devons faire en sorte qu'une nouvelle manipulation des faits de la part du FN n'ait pas lieu. Car il ne faudra pas se tromper de procès ! C'est bien le procès du FN qui doit avoir lieu et pas celui de ce militant antifasciste. Nous aurons à rappeler que le racisme est, au terme de la loi, un délit passible d'amende et d'années de prison. Pour toutes ces raisons, Yves PEIRAT devra sortir libre de ce procès. ★



DÉCLARATION DE PIERRE VIDAL NAQUET

Personne ne doit se faire justice soi-même mais l'existence même du Front national est un défi à la démocratie.

De plus, que l'organisation présidée par Jean-Marie Le Pen, et aujourd'hui heureusement en miettes, ait pris le nom d'une organisation de résistance qui patronna les FTP est en soi un autre scandale.

Qu'un jeune homme soit en prison depuis un an alors que Jean-Marie Le Pen tortionnaire de la guerre d'Algérie, est en liberté et parade à la télévision a de quoi faire vomir.

SRA

SRA & Collectif parisien de solidarité avec Yves et William

21ter rue Voltaire 75011 PARIS / Tél. 01 43 48 54 95 / solidariteftp@samizdat.net